

Paris, le 20 septembre 2022

## Lettre aux professionnels du poker menteur

Monsieur le Ministre de la Justice, Monsieur le Directeur des Services judiciaires, Monsieur le Sous-directeur des ressources humaines des greffes,

Ce mardi 20 septembre 2022 à 14h, la Sous-direction des ressources humaines des greffes convie les représentants des personnels à une réunion des métiers de greffe afin d'échanger sur les leviers de recrutement qui pourraient être activés ainsi que les modalités de formation et d'accueil des nouveaux personnels notamment en cas de forte volumétrie de recrutements.

Nous avons appris qu'en parallèle de cette pseudo-concertation serait en train de se mettre en place sous votre égide un recrutement régionalisé d'agents de catégorie B d'autres administrations pour devenir greffier moyennant une formation de 4 mois à l'ENG. Un projet d'expérimentation sur au moins trois cours d'appel qui annonce la mise à mort du statut de greffier, corps spécifique d'expertises et de haute technicité.

Quelle ironie, au vu de l'attitude de notre sous-direction des greffes face à la gestion calamiteuse de ses propres personnels, de penser qu'elle peut se permettre de piller d'autres ministères pour alimenter en personnels ses propres services : nos responsables pensent-ils sincèrement que nos conditions de travail et nos indemnités font rêver les agents des autres ministères ?

Ce mardi 20 septembre 2022, la Sous-direction des ressources humaines des greffes souhaite également échanger sur les modalités de déclinaison au sein des services judiciaires du plan de requalification de C en B. Nous savons d'ores et déjà que le nombre de postes proposé est largement insuffisant et fera énormément de déçus pour une infime proportion d'heureux élus.



Après des mois de fausses promesses, de pseudo dialogue social, le Ministre et la DSJ dévoilent leur jeu et l'on voit désormais clair dans la volonté du Ministère :

- ne pas faire du greffier une catégorie A pour pouvoir brader la formation et recruter au plus large dans les autres administrations,
- refuser une vraie valorisation de l'engagement des adjoints administratifs avec un plan de requalification sous-dimensionné,
- user et abuser du total engagement et de l'abnégation sans faille de l'ensemble des personnels des services judiciaires sans juste revalorisation !
- rajouter 250 euros brut de primes pour les greffiers (si ceci n'est pas un énième mensonge!) pour rendre le métier à peine plus attractif et espérer faire taire le mécontentement des greffiers!

Après Rachida DATI la bûcheronne qui a massacré à la tronçonneuse la carte judiciaire, vous voici, Eric DUPOND-MORETTI, Paul HUBER et Eric VIRBEL, fossoyeurs des métiers de greffes.

Jamais les fonctionnaires de greffes, et particulièrement les greffiers, n'ont été aussi maltraités par un garde des Sceaux, la DSJ et la Sous-direction des greffes :

- refus des disponibilités, pour nécessité de service!
- avis fermement défavorable à tout détachement, pour le même motif!
- frein à la mobilité avec des délais d'ancienneté exigée qui n'ont jamais été aussi importants!
- différence inadmissible de traitement entre les catégories B des autres ministères et les greffiers, devenus une sous-catégorie B!
- mépris à l'égard des adjoints administratifs et techniques qui voient sans cesse leur fiche de poste s'alourdir mais jamais leur porte-monnaie!
- refus d'un débat sur la gouvernance avec les Directeurs de Services de greffe.

Il suffit de faire des promesses et d'annoncer une hausse sans précédent du budget de la justice, pour au final détruire le statut des corps spécifiques et brader la valeur professionnelle des fonctionnaires des services judiciaires!

## TOUT CELA SOUS LE REGARD DE LA DSJ!

D'ailleurs, à quoi sert donc cette Direction des Services Judiciaires ?

- Pas à protéger ni valoriser ses agents!
- Pas à mettre en place des déploiements informatiques efficaces!
- Pas à améliorer la qualité de vie au travail!
- Pas à améliorer l'attractivité de nos métiers!

Incompétence coupable ou volonté manifeste de servir votre propre carrière ?



## LE GARDE DES SCEAUX PROMETTAIT LA CATÉGORIE A AUX GREFFIERS EN NOVEMBRE AU SEIN DE L'ENG : HONTE AUX BONIMENTEURS !

L'engagement et l'abnégation des personnels de greffe a ses limites, vous les avez allègrement franchies, en vous essuyant les pieds au passage sur l'ensemble des métiers de greffe.

Nos collègues ne resteront pas spectateurs!

Hervé BONGLET, Secrétaire général de l'UNSa Services Judiciaires

